Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 3

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur
Autor: Stéphane, Marie
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255996

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 21 janvier 1906 | N° 3 | Première année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Notre feuilleton

dont on lira les premières pages aujourd'hui, est un récit émouvant, grande et saisissante leçon d'honneur donnée à la jeunesse. Nous en recommandons la lecture à nos fidèles lectrices et lecteurs.

La Garde suisse

Pontificale

(SUITE)

Pour l'équipement et le premier paiement de la Garde suisse, la riche maison de M. le marchand Fugger à Augsbourg avait avancé au Pape tout le nécessaire : ce fut premièrement 4900 grands ducats et 970 ducats ordinaires. Plus tard, au passage de la Garde suisse à Milan, la première solde sur le territoire italien fut encore payée entièrement par les Fugger.

La réception de la Garde suisse par le Pape et par le peuple fut très imposante. Les Suisses purent bientôt admirer le grand, noble et solide caractère de leur nouveau Maître. Autant Jules II était doux avec les bons, autant il était courageux et héroïque contre les ennemis de Dieu et de son Eglise. Oui, ce brave et vaillant Pape ne voulait pas que les choses de Dieu soient lâchement abandonnées à la supériorité des forces ; — au nom de Dieu, il ne se refusait pas à laisser tirer l'épée de la Justice contre les spoliateurs de l'Eglise. Donc, il salua la Garde suisse doublement joyeux, puisqu'elle devait devenir l'occasion de gagner, avec le temps, d'autres Confédérés à la défense des droits du St-Siège.

Une autre fois encore, le cri de détresse du St-Père s'adressa aux Confédérés qui tout au moins permirent l'enrôlement volontaire pour la défense de l'Eglise. Des troupes auxiliaires françaises furent aussi, à cette époque, mises à la disposition du Pape : c'est avec leur secours qu'il reprit, en 1506, le territoire de Bologne.

Lorsqu'en 1508, une nouvelle alliance, nommée ligue de Cambrai, fut conclue entre le Pape, la France, l'Autriche, l'Espagne, la Savoie et les territoires de l'Italie retournés à l'Eglise, Jules II s'adressa de nouveau avec succès aux Confédérés et les pria d'augmenter leurs troupes auxiliaires. Cette fois-ci, il se servit de l'entremise du célèbre évêque de Sion, Mathieu Schinner, qu'il éleva ensuite à la dignité de cardinal. Il s'agissait maintenant de regagner les conquêtes des Vénitiens : Ravenne, Faenza, Cervia, Inrola, Cesana et Rimini qui étaient retenus opiniâtrement et injustement au St-Siège. Le St-Père avait pendant quatre ans entiers négocié très amicalement à ce sujet avec les Vénitiens. Pourtant, puisque toutes ces douceurs ne devaient servir à rien, il les menaça alors de la colère divine et leur dit : « Faites attention, si vous continuez à porter défi au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, que votre fière cité de Venise ne se transforme en une ville de poissons. » Sur cela, Risani, l'ambassadeur de Venise, éclata de rire et s'écria avec ironie : « St-Père, ainsi n'est pas notre opinion. Nous avons plutôt l'intention de faire de l'orgueilleux Pape un simple curé de village et de transformer Rome en hameau. » Eh bien ! avait réparti Jules II, plein de dignité : « Nous voulons attendre ; ce serait la première fois que Dieu ne viendrait pas en aide à son Eglise. » Et vraiment, cela n'alla pas trop longtemps jusqu'à ce que Dieu permit l'humiliation des rebelles Vénitiens. Le 14 mai 1509, ils furent battus par les Français à Aquadello et perdirent simultanément toutes les possessions dérobées au siège de Pierre. Il ne leur resta alors que la réconciliation à faire avec le représentant du Christ et leurs notables députés durent réciter le psaume du *Miserere* au pied du trône du Pape, en présence de tous les cardinaux assemblés et de la Garde suisse.

Un peu plus tard, Jules II s'adressa à la Confédération helvétique pour la conclusion d'une alliance offensive et défensive pour cinq années ; celle-ci fut signée à Lucerne le 26 février 1510. A plusieurs reprises, le Pape reçut alors de ses alliés des troupes de secours. Ce fut surtout le cas, quand la France commença à guerroyer aussi avec Jules II. Toutes ces marques d'attachement de la vieille Suisse au Vicaire de Jésus-Christ contribuèrent à affermir la situation de la Garde suisse et firent que le service dans celle-ci devint bientôt très considéré et très recherché.

Celle-ci vénérait aussi, dans son nouveau Maître, un brave et vaillant guerrier, puisqu'assez souvent, elle devait l'accompagner au camp de l'armée pontificale, où, intrépidement, il allait, s'avançant jusqu'au beau milieu de la pluie des balles, stimuler par

---

Feuilleton du *Pays du dimanche* 1er

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

— A dix francs cinquante le bracelet !

Une voix s'écria :

— Vingt francs !

— Trente francs ! fit un autre.

— Quarante francs !

— Cinquante francs !... cinquante francs !.. cinquante francs !... une fois, deux fois, trois fois : cinquante francs !... Messieurs, mesdames, cinquante francs !.. cinquante francs.

— Mais c'est exorbitant, ma chère, moi je ne mets pas au-dessus ; si nous nous laissons faire, nous finirons par payer ces objets au triple de leur valeur, insinua, d'une voix mordante, une petite baronne dont les yeux brillaient de convoitise.

— Ces pauvres gens ne s'en plaindront pas ! répliqua avec un sourire Mme de Verneuil, et compatissante elle ajouta : il était travailleur et loyal, cet homme, il méritait de réussir.

— Cinquante francs !... cinquante francs.

Le crieur promenait son regard sur la foule des marchands et amateurs qui se pressaient dans la boutique du bijoutier, et voyant que personne ne mettait au-dessus de ce prix :

— Adjugé !... fit-il enfin en tendant à l'élégante jeune femme qui avait mis la dernière enchère, l'écrin de cuir grenat doublé de satin ivoire contenant un cercle d'or orné de perles fines.

Ce bracelet terminait la vente publique aux enchères, faite par le ministère de la justice, chez Pierre Lamorcy.

La foule s'écoula, chacun regagnait son logis : celui-ci emportant une paire de flambeaux en argent massif de pur style Louis XV, acquise pour une somme dérisoire ; celui-là ravi de la montre d'or à huit rubis payée à peine un quart de sa valeur ; cette autre contemplant, avec une satisfaction évidente, le collier de brillants convoité depuis de longs mois et inaccessible jusqu'ici à sa bourse relativement modeste. Tous, du reste, parfaitement indifférents au désespoir et à la ruine qui s'introduisaient dans cette maison à la suite de la vente judiciaire.

L'officier ministériel boucla sa serviette, se disposant, lui aussi, au départ.

Ce n'était pas un méchant homme, un cœur dur, loin de là. L'habitude professionnelle de se heurter sans cesse au malheur le rendait forcément insensible, au moins en apparence ; car tant de fois il avait vu « les faillis » du jour remonter le lendemain leur commerce sur une plus vaste

sa présence le courage de ses soldats. Où ses soldats l'admirèrent le plus, ce fut en janvier 1511, lors du siège de Miraudola: dans cet hiver, le plus froid qu'on ait jamais vu en Italie, on put voir ce vieux Pape de 70 ans, accourir jusqu'aux remparts remplis de glace, faisant preuve ainsi d'une endurance hors de tout éloge, dans le seul but d'exciter les combattants pour le difficile assaut. Cette entreprise hasardeuse réussit, grâce à Dieu. La joie de ce faible vieillard fut alors si grande, qu'il voulut lui-même, à l'aide d'une échelle, escalader le rempart, afin de pouvoir, par la brèche la plus grande dans les murs de la ville, mettre le premier le pied sur le bien du Seigneur qui venait d'être reconquis. Il ne déplut pas au Vicaire de Jésus-Christ de prendre, en de pareilles occasions, l'épée en mains et de se montrer au peuple soldat du Très-Haut.

Les ennemis de Jules II ne manquèrent pas de l'en blâmer. On ne se gêna pas de lancer des apostrophes contre ce Pontife guerrier; un dit, par exemple, que: « Jules II avait jeté les clefs de saint Pierre au Tibre, afin de pouvoir seulement se servir de l'épée de saint Paul. » Toujours prêt à répondre, le Pape répartit: « Non, les clefs de saint Pierre m'ont montré le chemin du combat, car quand je mourrai, je serai responsable devant Dieu du patrimoine de saint Pierre, la propriété de l'Eglise. Et saint Pierre ne combattit-il pas lui-même, pour son Maître, lorsqu'au jardin des Oliviers, il abattit d'un coup d'épée l'oreille du serviteur du Grand Prêtre? Ainsi, je suis un doux Pasteur avec les brebis fidèles ou repentantes, mais en même temps je sais manier l'épée de saint Pierre contre les voleurs de l'Eglise. »

Jules II aimait les Suisses. Dans les dernières années de sa vie, il s'unit encore plus étroitement à eux, et surtout quand ceux-ci blamèrent hautement les honteuses intrigues de la France contre la Papauté. La Suisse entra aussi dans la Ligue Sainte, qui fut une alliance du Pape avec l'Espagne et Venise et plus tard aussi l'Angleterre. Dans ces jours, Jules II décerna des honneurs tout particuliers aux Confédérés. Il envoya jusqu'à Florence le capitaine de la Garde suisse von Silinen, à la rencontre d'une ambassade helvétique, qu'il avait fait appeler à Rome; là, de magnifiques uniformes de gala, tout en soie, furent donnés en présent aux Suisses. La réception dans la Ville éternelle de cette ambassade donna lieu à une somptueuse fête. De superbes chevaux, précieusement équipés, furent présentés aux Confédérés aux portes de Rome; ceux-ci les montèrent et chevauchèrent ainsi pompeusement de là jusqu'au Vatican. Jules II se fit porter par la Garde suisse dans la grande cour, où en présence de toute la Garde, il distribua la bénédiction papale aux arrivants. En général, les Suisses à Rome furent honorés, sous ce Pape, comme jamais ne le fut aucune nation. La Confédération reçut même de Jules II, en été 1512, les insignes de la dignité de duc: l'épée et le chapeau ducal. Sur cela, il conféra encore à la même le haut titre significatif de: Défenseur de la liberté de l'Eglise catholique et la bannière avec les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.

Raphaël, le grand artiste, qui peignit le célèbre portrait de Jules II, si naturel, voulut bien, sur le désir de ce dernier, faire un tableau qui porte le nom de Buesse de Bolsena, et où la Garde suisse est à jamais immortalisée; une deuxième toile du même génie montrent comment les gardes portent le Pape en triomphe. Ainsi le premier service de la Garde suisse était devenu plein d'honneur et de dignité, lorsque le 21 février 1513, Jules II mourut, abattu par une violente fièvre. La Garde suisse pleura amèrement son grand fondateur et son deuil profond fut d'ailleurs partagé par tout le monde contemporain. Seulement alors on reconnut la valeur entière d'un Pape qui au milieu du combat pour les choses sacrées de Dieu, n'avait jamais négligé aucun de ses devoirs de Pasteur suprême et qui, d'après le témoignage de tous ses contemporains impartiaux, avait même été un très pieux Pasteur, plein de sollicitude pour son Eglise.

(*A suivre.*) L. Baume.

Légende populaire sur quelques armoiries

Les armoiries de la ville de Laufon sont: de sable (noir) à la crosse de Bâle d'argent; celles de Delémont: de gueules (rouge) à la crosse de Bâle d'argent reposant sur six copeaux de sinople (vert); celles de Porrentruy: d'argent au sanglier de sable sur trois copeaux du même.

Ces armoiries ont donné lieu à une légende populaire très originale et typique. On raconte qu'un prince-évêque de Bâle, qu'on croit être Pierre de Reichenstein (1286 à 1296), ayant voulu ériger ces trois villes en municipalités, leur accorda les franchises de Bâle avec le privilège de choisir pour armes la première bête qui entrerait dans les murs de ces villes à la suite d'une grande chasse.

Cette partie de plaisir eut lieu en septembre 1296 et fut organisée par Pierre de Reichenstein. Ce noble prélat avait convoqué à cette joute cygénétique toute la noblesse des châteaux qui dressaient alors leurs tours imposantes et altières sur les hauts rochers de la Vallée de la Birse. Le rendez-vous était fixé à Aesch au Château des Blarer. Là se confondaient les nobles et puissants comtes de Thierstein, les nobles de Blärenfels, de Ramstein, d'Ettingen, de Rothbert et d'autres. Pendant que la noblesse épiscopale s'apprêtait à pourchasser le gibier, les nouveaux bourgeois de Laufon, de Delémont et de Porrentruy, fiers des chartes de franchises que leur avait octroyées leur souverain, privilèges qui mettaient leurs villes au rang de celle de Bâle, se tenaient aux portes de la ville pour saisir le premier animal que poursuivrait la chasse princière.

La brillante troupe des chasseurs, dont les riches habits verts, étaient ornés de broderies d'or, remontait la vallée où la Birse fait de nombreux méandres. En tête de ce brillant cortège chevauchaient l'évêque Pierre et le comte Ulrich de Ferrette, qui venait de vendre à l'évêque ses droits sur Delémont. Derrière eux venaient les autres seigneurs, puis les piqueurs vêtus de costumes aux couleurs de leurs maîtres dont ils portaient l'écusson. Ils tenaient en liesse une magnifique meute de chiens, race célèbre qui s'est conservée dans nos montagnes. Après les piqueurs suivait la valetaille et les gens de service, car à cette haute époque les chasses exigeaient tout un personnel dont on n'a plus d'idée à notre époque. Tout ce beau monde était dans l'attente du grand événement qui allait donner aux trois villes privilégiées le droit de posséder des armoiries.

Un superbe sanglier noir, la crinière hérissée et la queue tortillée, fit tout à coup

---

échelle, qu'il ne pouvait, pensait-il, passer sa vie à s'apitoyer sur le sort de tous!

Mais aujourd'hui, l'homme de loi se trouvait en face de l'un de ces vaincus de la fortune, comme on en comptera toujours, qui dans son épreuve était digne d'une réelle sympathie et dont l'attitude commandait le respect. Aussi devant cet homme encore jeune, dont le visage ravagé disait assez les soucis d'argent qui avaient, si fréquemment pendant ces derniers mois, à la veille des échéances, hanté ses nuits sans sommeil, le commissaire ému s'inclina-t-il en tendant au bijouter sa main grande ouverte.

— Mon métier est trop pénible lorsque je me trouve, comme aujourd'hui, en face d'un honnête homme visité par le malheur, dit-il. C'est une terrible épreuve pour vous, mon pauvre ami. Toutefois, ne perdez pas courage; à votre âge, on a encore un long avenir devant soi; la fortune, je le souhaite, ne se montrera pas toujours aussi injuste à votre endroit.

Le bijoutier balbutia un remerciement à ces paroles compatissantes.

Et maintenant, bien seul dans la pièce aux rayons vides, aux vitrines dépouillées de leur contenu, Pierre Lemorcy se laissa tomber sur un siège. Les coudes appuyés sur le petit bureau où tant de fois depuis un an il a fait la balance de son *Doit* et de son *Avoir*, l'œil morne, la tête plongée dans ses mains, il cède au découragement et des larmes amères ruissellent sur son visage amaigri. Des sanglots convulsifs soulèvent sa poitrine, pendant que ce mot, toujours le même, qui le tenaille depuis de longues semaines, bourdonne sans trêve à ses oreilles: Insolvable!... insolvable.

Ce nom des Lemorcy, jusqu'ici si justement honoré, est désormais le nom d'un failli. Avoir tant travaillé et en arriver là.

— Ah! mes pauvres enfants! gémit-il sourdement.

Longuement peut-être il se serait abandonné à cette crise de désespoir, mais la pièce communiquant à la petite pièce leur servant à la fois de salon et de salle à manger s'entre baîlla tout à coup sous la poussée d'une main enfantine. Une tête blonde, gracieusement ébouriffée, s'encadra dans l'ouverture:

— Papa, il faut venir dîner; Denise a bien faim et maman vous attend.

Cette voix aimée arracha Pierre Lemorcy à ses douloureuses réflexions. Il passa la main sur son front, comme si ce mouvement avait le pouvoir de mettre en fuite les pensées inquiétantes qui l'absorbaient, et répondit enfin au bébé qui restait interdit à quelques pas de lui, n'osant ni reculer, ni avancer.

— Va, ma mignonne, dis à maman que je te suis.

Pour un instant, il fallait écarter le souci qui le meurtrissait, prendre exemple sur la vaillance de sa chère compagne, afin de ne pas attrister trop prématurément les êtres chéris dont les regards aimants l'interrogeaient. Il essuya ses larmes, se leva machinalement et suivit l'enfant, réconforté soudain par les affections pures et bénies de son foyer, par la vue reposante de ses bien-aimés.

(*A suivre*).